

Service des finances

FACTURES REÇUES DES HÔPITAUX

Bonjour à vous,

La présente vise à vous informer des changements qui devront être apportés au niveau de la codification des factures reçues des **hôpitaux** pour fins de paiement. En effet, à cause de la refonte des états financiers électroniques, tant au niveau fédéral que provincial, nous avons dû revoir notre mode de codification pour tenir compte des demandes particulières des organismes.

Conséquemment, nous avons dû créer un ensemble de comptes pour être en mesure de respecter les nouvelles directives des organismes subventionnaires et nous vous demandons, **à partir du 1^{er} avril 2005**, de bien vouloir utiliser les comptes suivants lorsque vous recevrez des factures provenant des hôpitaux. Vous remarquerez que les comptes 854600 et 854700 sont remplacés par un seul compte correspondant au type de rémunération. Cependant, nous vous demandons d'inscrire sur la demande de paiement le salaire et les avantages sociaux sur deux lignes séparées (même si le numéro de compte utilisé est identique) afin de nous permettre de retrouver l'information nécessaire à la production des états financiers.

À titre d'exemple :

- 854603-2-03023-20-R00-IC073401 23 567 \$ (salaires)
- 854603-2-03023-20-R00-IC073401 6 340 \$ (avantages sociaux)

854601 Salaires et avantages sociaux-étudiants 1^{er} cycle

Exemple :

- 051100 (0527) Pers. ens. auxil. 1^{er} cycle-sal

854602 Salaires et avantages sociaux-étudiants 2^e cycle

Exemple :

- 051200 (0524) Pers. ens. aux. 2^e cycle-sal.

854603 Salaires, avantages et sociaux-étudiants 3^e cycle

Exemple :

- 051300 (0518) Pers. ens. aux. 3^e cycle-sal.

854604 Salaires et avantages sociaux-stagiaires postdoc

Exemple :

- 061100 (0519) Stagiaire post-doct.-salaire

854605 Salaires pers. Administratif et avantages sociaux

Exemples :

- 150100 (0534) Personnel bureau rég./rempl.
- 151100 (0574) Personnel bureau non rég.contr.
- 171100 (0538) Pers. administratif auxiliaire

854606 Salaires professionnel/recherche et avantages sociaux

Exemples :

- 031300 (0529) Attaché assist.rech.-salaire
- 121100 (0570) Personnel prof.non rég.contr.
- 131100 (0571) Pers .tech.profes.non rég.contr.

854607 Salaires technicien/métier et avantages sociaux

Exemples :

- 140100 (0532) Pers. tech.soutien rég./rempl.
- 141100 (0572) Pers. tech.soutien non rég. contr
- 160100 (0536) Pers. métier/ouvrier rég./rempl.
- 161100 (0576) Pers. métier/ouv. Non rég.contr.

De plus, s'il y a autre chose que du salaire et des avantages sociaux sur la facture des hôpitaux, vous devrez faire l'imputation au bon compte comptable (ex. frais de bureau : 251000).